

Bulletin mensuel

LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - **Octobre** 2026 **n°233**

INAUGURATION



ENSEMBLE IMMOBILIER “Résidence Abbé Chauveau”

**PROTECTION DU
PATRIMOINE**

Page 5

**ACTION DE
PRÉVENTION**

Page 11

**FEU D'ARTIFICE
SAMEDI 7 NOVEMBRE**

Page 13



50 ans de la Maison d'Accueil Une histoire qui nous rassemble



Le 25 septembre dernier, nous avons célébré les 50 ans de la Maison d'Accueil de La Séguinière. Un anniversaire important pour notre commune, qui nous donne l'occasion de revenir sur l'histoire de cet établissement, mais surtout de rendre hommage à toutes celles et ceux qui, depuis cinq décennies, ont contribué à le faire vivre.

L'histoire de la Maison d'Accueil commence en réalité quelques années avant son ouverture. Dès 1969, une enquête réalisée auprès de la population faisait apparaître qu'une importante partie des personnes âgées pourrait, à moyen ou long terme, avoir besoin d'un établissement adapté.

En 1971, sous le mandat de Marcel Luneau, maire, et de Roger Dronneau, premier adjoint, la commune engage les premières démarches concrètes. L'acquisition des terrains nécessaires constitue alors une étape importante. En 1973, le conseil municipal décide notamment de contracter un emprunt de 150 000 francs « pour permettre l'acquisition des terrains destinés à accueillir une maison de retraite de 80 lits ».

Le projet est ensuite porté par l'association Maison d'Accueil, avec le soutien constant de la commune. Après le décès de Marcel Luneau en février 1973, Roger Dronneau poursuit le projet devenu l'une des réalisations importantes de la commune. En 1974, les terrains sont mis à disposition de l'association et, à partir de 1975, la commune accompagne également la réalisation de la voirie et des accès.

Ce soutien municipal se poursuit pendant les années de construction, avec notamment plusieurs garanties d'emprunt accordées à l'association. Ainsi, dès l'origine, la Maison d'Accueil est le fruit d'une volonté partagée entre la commune et une association, avec un même objectif : proposer aux personnes âgées de La Séguinière un lieu d'accueil adapté, proche de leur environnement et de leurs proches.

Mais une Maison d'Accueil ne se résume évidemment pas à un bâtiment.

Depuis 50 ans, ce sont près de 500 résidents qui y ont vécu, chacun avec son histoire, son parcours, ses habitudes et ses liens familiaux. Derrière ce chiffre, ce sont autant de vies, de souvenirs et de rencontres qui ont marqué l'histoire de l'établissement.

Je veux également saluer toutes les personnes qui se sont investies au fil des années dans la gestion et le fonctionnement de l'établissement : les bénévoles, les

membres des conseils d'administration successifs et les présidents qui ont accepté cette responsabilité. Une pensée particulière va à Joseph Frouin et Jean Moreau, qui ont beaucoup donné pour la Maison d'Accueil et qui nous ont quittés. Je remercie également Noël Vialot, qui en assure aujourd'hui la présidence.

Je n'oublie pas non plus les professionnels qui, jour après jour, accompagnent les résidents : aides-soignants, infirmiers, agents de service, personnels administratifs et techniques, cuisiniers, animateurs, ainsi que les professionnels médicaux et paramédicaux.

Leur travail demande des compétences, mais aussi de l'attention, de la patience et beaucoup d'humanité.

Au cours de ces cinq décennies, la Maison d'Accueil a naturellement évolué. Elle a été agrandie, restructurée et rénovée pour répondre aux besoins des résidents et améliorer les conditions de travail des équipes. Si le bâtiment a changé, sa raison d'être demeure la même : *accueillir, accompagner et protéger.*

La commune a toujours conservé un lien particulier avec la Maison d'Accueil. De Marcel Luneau à Roger Dronneau, puis avec Jean-Paul Boisneau et les municipalités qui leur ont succédé, plusieurs générations d'élus ont accompagné son développement.

Ce cinquantième anniversaire est donc l'occasion de regarder le chemin parcouru, mais aussi de remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle histoire.

La Maison d'Accueil ne fait pas son âge. Les travaux réalisés ces dernières années lui ont donné une nouvelle jeunesse. C'est une bonne chose pour les résidents, leurs familles, les professionnels qui y travaillent et, plus largement, pour toute notre commune.

Joyeux anniversaire à la Maison d'Accueil... et surtout, longue vie à elle !

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

État civil

NAISSANCES

31/08 Capucine GUESDON

06/09 Rose MELLE

MARIAGES

12/09 Lindsay PAINTRE
et Julien POILANE

26/09 Emilie MORIN
et Aurélien MUSSET

DÉCÈS

07/09 Michel MALLET
78 ans

14/09 Jean-Marie BRAUD
64 ans

Autres infos

EN COUVERTURE

Ensemble immobilier
Résidence Abbé Chauveau
Vendredi 18 septembre 2026

Édition n°233 mise en ligne sur le site
internet www.mairie-laseguiniere.fr
le jeudi 8 octobre 2026

**BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LA SÉGUINIÈRE**
N°ISSN : 2802-9046



Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication :
Philippe UZUREAU
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green



Suivez-nous sur les
réseaux sociaux



Vendredi 25 septembre

50 ans de la Maison d'Accueil

La Maison d'Accueil a célébré ses 50 ans en présence des résidents, de leurs familles, des professionnels de l'établissement et des nombreux bénévoles qui participent à la vie de l'association gestionnaire. Ces derniers sont aujourd'hui une cinquantaine à donner de leur temps pour accompagner les professionnels et contribuer au bien-être des résidents.

Après une visite des bâtiments, les invités se sont retrouvés dans la salle de restauration pour les discours du président de l'association, M. Noël Vialat, puis de M. le Maire. Un film spécialement réalisé pour l'occasion a ensuite permis de découvrir une journée au sein de l'établissement, ses activités et les différents intervenants.

La journée s'est achevée sous le chapiteau installé à l'extérieur, autour d'un goûter et d'une animation musicale.



Actualité en images



Samedi 26 septembre

Accueil des nouveaux arrivants

Une vingtaine de nouveaux arrivants identifiés, et une quinzaine présente à la réunion de présentation de la commune. Après un accueil des participants, Monsieur le maire a commenté quelques éléments chiffrés pour mettre en perspective la commune dans son environnement : la population, les projets du mandat, les services aux habitants...

Julie Barreau - Adjointe au maire - a présenté le contenu de la BOX "nouveaux arrivants dans l'agglomération" et Philippe Bouchet, Conseiller délégué en charge de l'accueil des nouveaux arrivants, a détaillé les offres des partenaires du "passport" des nouveaux résidents.

A noter la représentation du CSI, avec sa Présidente, qui a remis un support avec la présentation du Centre Social.

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance très sympathique et s'est prolongée par un verre de convivialité.



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Chaque mercredi matin, de 8h30 à 12h30, le marché de La Séguinière vous donne rendez-vous place de la mairie. Vous y trouverez de nombreux produits frais et de qualité : légumes, poissons, plats préparés, fruits directement issus des producteurs, mais aussi galettes et crêpes déclinées sous différentes formes pour satisfaire toutes les envies.

À l'automne, les membres de l'association Amitié Sandogo – La Séguinière proposent également leur traditionnel jus de pommes. Un jus de pommes pas tout à fait comme les autres, puisqu'il possède une valeur ajoutée particulière : la solidarité. En achetant ce produit, vous contribuez en effet à soutenir les actions de l'association au bénéfice du petit village du Burkina Faso.

Au-delà des produits proposés, le marché est aussi un lieu de rencontre et d'échanges, où la convivialité est toujours au rendez-vous. Alors, pourquoi ne pas profiter d'une petite balade à pied pour venir faire vos emplettes, prendre le temps de discuter et retrouver quelques visages familiers ? Vous ne serez pas déçus !

Spécialités / Mois	Octobre	Novembre
Fruits et légumes (Richou)	7, 14, 21, 28	4, 18, 25
Fromager (Beillevaire)	7, 14, 28	4, 18, 25
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	7, 14, 21, 28	4, 18, 25
Poissonnier (La Balade d'Antho)	7, 14, 21	4, 18, 25
Crêpes – Galettes (Mimi La Rozelle)	7, 14, 21, 28	4, 18, 25
Association Amitié Sandogo	14, 28	25
Pommes (GAEC Augereau)	14, 28	25
Octobre Rose	14, 28	-

CHOUCAS DES TOURS

La commune recense les nuisances

Le choucas des tours est une espèce protégée qui connaît depuis plusieurs années une forte progression de ses populations dans de nombreuses communes du Maine-et-Loire. Cette présence croissante peut occasionner différentes nuisances, aussi bien pour les particuliers que pour les agriculteurs et les collectivités.

Dans les secteurs urbanisés, les choucas utilisent fréquemment les bâtiments pour installer leurs nids. Ils peuvent ainsi obstruer des cheminées ou des gouttières, avec des risques pouvant aller jusqu'à l'incendie, et occasionner des dégradations sur certains bâtiments, notamment les édifices anciens et les églises. En milieu agricole, leur présence peut également entraîner des dégâts dans les cultures céréalières, dont les pertes restent à la charge des exploitants.



Depuis 2017, la FDGDON 49 anime un comité technique départemental consacré au choucas des tours, réunissant les services de l'État, les collectivités, les acteurs agricoles et cynégétiques ainsi que des partenaires scientifiques. L'objectif est notamment de mieux connaître les populations de choucas, d'expérimenter des solutions alternatives et, lorsque cela s'avère nécessaire, de permettre une régulation encadrée.

Vous êtes concerné ? Faites-vous connaître auprès de la mairie

Afin de disposer d'un état des lieux le plus précis possible à l'échelle de la commune, la mairie invite les habitants et les agriculteurs qui subissent des nuisances ou des dégâts liés aux choucas des tours à se faire connaître.

Sont notamment concernées les situations suivantes : présence importante de choucas autour des habitations, nids dans les cheminées ou les gouttières, dégradations de bâtiments, nuisances sonores ou dégâts constatés dans les cultures.

Les signalements recueillis par la commune seront transmis à la FDGDON 49. Ils contribueront à documenter la situation locale et à soutenir les démarches engagées auprès des services de l'État pour rechercher des solutions adaptées.

CHASSE

Distances de tir par rapport aux habitations

L'ouverture de la chasse étant effective depuis le dimanche 20 septembre dernier, la municipalité tient à rappeler les règles de sécurité rigoureuses qui encadrent l'utilisation des armes à feu sur le territoire communal.

Contrairement à d'autres régions, sur la commune de La Séguinière, il n'existe pas de distance minimale légale d'éloignement par rapport aux habitations (comme les 150 mètres propres aux Associations Communales de Chasse Agréées). La sécurité repose donc sur des interdictions strictes de comportement :

- **Interdiction absolue de tirer en direction des habitations, des bâtiments professionnels, des routes, des voies ferrées ou des chemins publics, quelle que soit la distance.**
- **Obligation du tir fichant :** Pour tout tir à balle (notamment pour le grand gibier), les chasseurs ont l'obligation stricte de pratiquer un tir fichant. Cela signifie que le tir doit être orienté de haut en bas afin que le projectile se plante directement dans le sol après avoir atteint ou manqué sa cible. Cela empêche tout ricochet ou balle perdue à l'horizontale.
- **Le respect des propriétés :** Les chasseurs ne peuvent circuler en action de chasse que sur les terrains où ils disposent d'un droit de chasse accordé par les propriétaires terriens.

CHIEN MORDEUR

Procédure

Tout fait de morsure d'une personne par un chien doit être déclaré à la mairie. Le chien doit être placé sous surveillance vétérinaire et subir une évaluation comportementale. Selon les résultats, le propriétaire peut devoir suivre une formation ; s'il ne respecte pas ces obligations, le maire peut faire placer le chien en fourrière, voire ordonner son euthanasie en cas de danger grave et immédiat.

VENTE AU DÉBALLAGE

Fin de la déclaration en mairie

La déclaration préalable de vente au débailage faite en mairie n'est plus requise depuis la loi de simplification de la vie économique du 26 mai 2026. Pour rappel, la vente au débailage consiste à vendre des marchandises neuves et/ou d'occasion dans des locaux ou sur des emplacements non destinés habituellement à la vente au public.

Il s'agit par exemple d'une brocante, d'un « vide-grenier » ou d'un « vide-maison ». Pour ce type de vente, la loi de simplification met fin à la déclaration préalable auprès de la mairie de la commune concernée.

En revanche, si une vente au débailage est organisée sur le domaine public communal, une autorisation d'occupation du domaine public devra toujours être demandée par l'organisateur en mairie avant la manifestation.

JOURNAL SYNERGENCES

Fin de la formule

Cholet Agglomération a décidé de faire évoluer son journal d'information « Synergences ».

Après plusieurs années de publication, le numéro de l'été 2026 a été le dernier à paraître sous sa forme actuelle, avec une publication tous les quinze jours. Ce journal permettait notamment aux communes, aux associations, ainsi qu'aux acteurs culturels et sportifs du territoire de faire connaître leurs projets, leurs manifestations et leurs initiatives auprès des habitants.

Dans le cadre d'une réorganisation de la communication de Cholet Agglomération, la production de ce journal est désormais réintégrée au sein de la Direction de la Communication. Cette évolution met donc fin au support « Synergences » dans sa forme actuelle, mais la volonté de valoriser les initiatives locales, les événements associatifs et les actions qui contribuent à la vie du territoire est maintenue.

Un nouveau support de communication est actuellement en préparation. Sa première édition est annoncée pour janvier 2027 et devrait continuer à donner une place aux communes et aux différents acteurs qui participent au dynamisme du territoire.



PROTECTION DU PATRIMOINE

Travaux près d'un monument historique

La commune a la chance de compter dans le bourg ancien un monument historique, l'église Notre-Dame de l'Assomption, qui fait la richesse de son cadre de vie.

Pour préserver ce patrimoine, la loi impose des règles spécifiques à tous les propriétaires et habitants situés dans son périmètre de visibilité, c'est-à-dire dans un périmètre délimité qui couvre notamment l'intégralité du bourg ancien.

Quels travaux sont concernés ?

Toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment (façade, toiture, menuiseries, clôtures, ravalement, extension, aménagement de terrain, installation de panneaux solaires, etc.) doit faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire, même si le projet semble mineur ou situé en fond de parcelle. Cette règle s'applique aussi bien aux bâtiments qu'aux espaces non bâtis (jardins, terrains, voirie).

Pourquoi ces règles ?

Le monument historique ne peut être isolé de son environnement : son « écrin » fait partie de sa valeur. Toute intervention visible depuis ou vers le monument peut impacter son image et son intégration dans le paysage. C'est pourquoi la loi protège l'ensemble du périmètre de visibilité.

Le rôle de l'Architecte des Bâtiments de France

L'ABF (Architecte des Bâtiments de France) est un expert de l'État chargé de veiller à la qualité architecturale et à la préservation du patrimoine. Avant tous travaux dans le périmètre protégé, un dossier est transmis à l'ABF via la mairie. L'ABF donne un avis conforme : sans son accord, l'autorisation ne peut être délivrée. Il peut assortir son accord de prescriptions (choix des matériaux, couleurs, intégration paysagère, etc.) pour garantir l'harmonie du site.

Exemple concret :

Vous souhaitez changer vos fenêtres ou repeindre votre façade dans le périmètre de visibilité de l'église inscrite. Même si le PLU l'autorise, vous devez déposer une déclaration préalable en mairie.

L'ABF examinera la couleur, le matériau et l'aspect pour s'assurer que le projet respecte le caractère du monument et de ses abords.

Quelles démarches suivre ?

Avant tout projet, renseignez-vous en mairie pour savoir si votre bien est concerné par un périmètre protégé. Déposez systématiquement une déclaration préalable ou un permis de construire pour toute modification extérieure. Attendez l'accord de l'ABF avant de commencer les travaux.

Quels risques en cas de non-respect ?

- Travaux sans autorisation : procès-verbal, interruption de chantier, obligation de remise en conformité, voire démolition aux frais du propriétaire.
- Travaux non conformes : sanctions pénales, difficultés lors de la revente du bien.

Où trouver de l'aide ?

La mairie est votre premier interlocuteur. L'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) et le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) peuvent également vous conseiller gratuitement (voir coordonnées ci-après).

Avant tout projet, ayez le réflexe de consulter la mairie et de déposer un dossier : c'est la meilleure garantie pour un projet réussi et conforme à la loi.

Coordonnées :

CAUE de Maine-et-Loire (CAUE 49)

312 avenue René Gasnier
49100 Angers
Téléphone : 02 41 22 99 99
E-mail : contact@caue49.com

UDAP de Maine-et-Loire

Cité Administrative, Bâtiment M,
15 bis rue Dupetit-Thouars,
49047 Angers Cedex 01
Téléphone : 02 41 86 62 20
E-mail : sdap.maine-et-loire@culture.gouv.fr

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le 2 novembre 2026. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du 5 octobre dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Maison du Vieux Pont – Attribution du lot n°4 Passerelle Métallique
- Eglise Notre-Dame de l'Assomption – Indemnité de gardiennage pour l'année 2026
- Surchère 2 – Avenant n°2 au marché de travaux
- Occupation de domaine public Gaz – Redevance GRDF 2026
- Tri hors foyer – Bilan de l'opération
- Dépannage sur le réseau d'éclairage public – Fonds de concours versé au SIEM
- Cimetière communal – Installation de nouveaux caveaux
- Occupation de domaine public – Spectacle « Itinérance »
- Phénomène de retrait-gonflement argiles – Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle
- Personnel communal – Modification de temps de travail
- Accueil d'une stagiaire aux services administratifs

- Groupement de commandes communales pour les formations obligatoires de sécurité
- Syndicat Valor 3e – Rapport d'activité 2025
- Syndicat Intercommunal d'Énergie de Maine-et-Loire – Rapport d'activité 2025
- CPIE – Rapport d'activité 2025
- CPIE – Modification de la désignation des représentants communaux
- SSIAD – Représentant de la commune
- Contrat local de Santé – Participation de la commune et représentation
- Charges de fonctionnement des écoles – Participation des communes de résidence
- Logements sociaux – Inventaire au 1er janvier 2026
- Approbation des transferts de charges entre les communes et Cholet Agglomération



Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.



Place Grignon de Montfort

TRI HORS FOYER

De nouvelles corbeilles dans la commune

Dans le cadre du dispositif de tri hors foyer porté par Cholet Agglomération, de nouvelles corbeilles permettant de trier les déchets ont été installées dans différents secteurs de La Séguinière : complexe sportif Pierre de Coubertin, esplanade de Bruxelles, allée des Laboureurs, rue des Bottiers, parking de la Prairie, prairie des Borderies, place de la mairie et plusieurs autres lieux fréquentés.

Cette opération vise à faciliter le tri des emballages et à sensibiliser chacun à la propreté de l'espace public. Elle s'accompagne également d'une évolution du nombre de corbeilles : d'une quarantaine auparavant, la commune dispose désormais d'une quinzaine de poubelles sur l'espace public.

Cette réduction répond à un objectif simple : encourager chacun à conserver et à emporter ses déchets lorsqu'il quitte un espace public, plutôt que de multiplier les équipements et les tournées de collecte.

Au total, la commune a investi près de 14 500 € TTC dans ces nouveaux équipements. Grâce aux soutiens obtenus dans le cadre de l'appel à projets Citéo, la participation finale de la commune s'élève à environ 1 800 €.



Parc du Moulin de la Cour

Ces nouveaux équipements constituent donc un outil supplémentaire pour améliorer le tri, mais leur efficacité dépend aussi du comportement de chacun : **les déchets que l'on peut emporter avec soi ne doivent pas devenir des déchets abandonnés dans l'espace public.**

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Les dernières rues concernées

La Séguinière poursuit son programme d'effacement des réseaux aériens. Après les travaux réalisés rue du Manoir et rue de l'Étoile, trois secteurs restent aujourd'hui concernés : les rues de Bellevue et du 11 Novembre, ainsi que la rue des Deux-Sèvres, dans le secteur de la Ménardière.

Les travaux d'effacement des réseaux d'éclairage public et de télécommunication des rues de Bellevue et du 11 Novembre sont programmés au printemps 2027, avec le concours du Syndicat d'Énergie (SIEM). Le coût prévisionnel pour la commune s'élève à 118 256 € pour l'éclairage public et 129 960 € pour les réseaux de télécommunication.

Une information importante pour les riverains : dans les prochains jours, les habitants des deux voies concernées (rues de Bellevue et du 11 Novembre) seront contactés par des représentants de la société Ineo (Equans). Cette intervention permettra d'étudier avec chaque propriétaire les conditions de raccordement des réseaux électrique et téléphonique entre les habitations et le domaine public, en préparation des travaux.

La rue des Deux-Sèvres est, quant à elle, programmée pour 2028. À l'issue de ces opérations, seuls certains réseaux de télécommunication aériens encore présents au lotissement des Cèdres resteront à traiter.

La Séguinière se rapprochera ainsi de l'objectif d'une commune sans réseaux aériens pour les secteurs d'habitat résidentiel. Les zones d'activités économiques relèvent, quant à elles, de la compétence de Cholet Agglomération, à qui revient la programmation et le financement de l'effacement des réseaux dans ces secteurs.

BOÎTE AUX LETTRES

Une nouvelle couleur pour la BAL mairie

La boîte aux lettres installée par La Poste sur le parvis de la mairie a pris son apparence définitive depuis quelques jours.



Lors de son installation, La Poste avait provisoirement mis en place une boîte aux lettres du modèle habituellement utilisé, reconnaissable à sa couleur jaune. Il était toutefois prévu de la remplacer afin de tenir compte de la proximité immédiate de l'église, inscrite au titre des monuments historiques (voir article page 5).

Le nouveau modèle, dans une teinte plus discrète, a ainsi été installé après validation par l'Architecte des Bâtiments de France. Cette boîte est destinée aux plis déposés par les habitants de la commune et vient désormais s'intégrer plus harmonieusement dans le paysage du centre-bourg.

Ici commence la rivière

des pochoirs pour rappeler que chaque geste compte

Depuis quelques semaines, les habitants peuvent découvrir de nouveaux marquages au sol dans plusieurs secteurs de La Séguinière. À la demande de Cholet Agglomération, les services municipaux ont en effet installé une vingtaine de pochoirs portant le message « Ici commence la rivière », à proximité des avaloirs.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'Appel à projets Citéo « Déchets abandonnés », déployé à l'échelle de l'agglomération. Réalisée de septembre à novembre 2026, elle vise à rappeler de manière simple et visuelle que les déchets jetés sur la voie publique ne disparaissent pas.



Lorsqu'il pleut, mégots, emballages et autres petits déchets présents au sol peuvent être entraînés par les eaux de ruissellement vers les avaloirs, puis rejoindre les cours d'eau et, à terme, le milieu marin. Un mégot jeté au sol peut ainsi commencer un long voyage vers la rivière.

À La Séguinière, les agents municipaux ont réalisé ces marquages dans différents lieux fréquentés : rue Abbé Chauveau, place de la Mairie, aux abords des écoles, de la salle de l'Arceau et de la salle de Coubertin, des vestiaires du football, du parking de la Prairie et de la cantine scolaire.

Le marquage étant réalisé à l'aide de bombes à craie, il est temporaire. À la demande de Cholet Agglomération, l'opération sera donc renouvelée une à deux fois par an, sur de nouveaux secteurs de la commune, afin de maintenir ce message de sensibilisation dans le temps.

La rivière commence aussi chez nous

Cette campagne fait écho à une démarche engagée depuis le printemps 2025 par l'Établissement public territorial du bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB), dont le territoire communal fait partie.

Le principe est simple : l'eau qui circule dans nos rues, nos jardins et nos habitations rejoint finalement le cycle de l'eau et les milieux naturels. Les eaux de pluie ruissellent vers les avaloirs et les cours d'eau. De leur côté, les eaux usées de nos habitations sont dirigées vers les stations d'épuration ou les dispositifs d'assainissement individuel avant leur retour au milieu naturel.



Ecole Marcel Luneau
Mardi 8 septembre 2026

Cela signifie que certains produits utilisés quotidiennement peuvent se retrouver dans le cycle de l'eau : produits ménagers, lessives, produits d'entretien, peintures, solvants, huiles de vidange, engrais ou encore certains produits phytosanitaires.

L'assainissement permet de traiter les eaux usées, mais il ne peut pas éliminer tous les polluants. Alors, dans la rue comme à la maison, chaque geste compte pour préserver nos rivières et notre environnement : « **un déchet jeté au sol peut finir dans l'eau** ».

À voir : le voyage d'un mégot jusqu'à la rivière

Un mégot jeté au sol peut avoir un long voyage...

Cette courte vidéo de sensibilisation montre, de manière simple et concrète, ce que devient un **mégot abandonné dans la rue**. Avec la pluie, il peut être entraîné vers un avaloir, puis rejoindre les cours d'eau et finalement le milieu marin, avec les nombreux polluants qu'il contient.

« Gestes propres : Le mégot des villes & ses compagnons de voyage » sur **YouTube**.

Une vidéo (à retrouver sur le site internet de la commune) de quelques minutes pour comprendre que **le moindre déchet abandonné dans nos rues peut avoir des conséquences sur nos rivières et nos océans. À regarder et à partager autour de vous !**

Rencontre avec le sénateur Grégory Blanc

Le vendredi 25 septembre, la municipalité a reçu en mairie M. Grégory Blanc, sénateur de Maine-et-Loire, accompagné de son collaborateur parlementaire, M. Arthur Salviac, pour un échange consacré notamment aux finances des collectivités territoriales.

Élu sénateur en 2023, M. Blanc a présenté son parcours professionnel et ses fonctions au Sénat, où il est membre de la commission des finances et vice-président de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation. Il a également rappelé son expérience de chef d'entreprise, ayant créé une société qui a compté jusqu'à cinq salariés.

Durant près d'une heure et demie, les échanges ont porté sur la situation des finances publiques et ses conséquences pour les collectivités locales. Dans un contexte de forte dette de l'État, le sénateur a évoqué la nécessité, pour les prochaines années, de réduire les dépenses publiques tout en recherchant de nouvelles recettes, avec des conséquences hautement probables pour les dotations et les aides versées aux collectivités.

M. le maire a rappelé à cette occasion les efforts déjà réalisés par la commune de La Séguinière, notamment à travers la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Depuis 2013, la commune perçoit ainsi environ 300 000 € de recettes annuelles en moins au titre de cette dotation. La question des différences de dotation entre les communes a également été abordée, notamment entre les communes isolées et les communes nouvelles, dont les mécanismes de financement conduisent à des niveaux de dotation par habitant très différents.

Cette rencontre, qui a permis un échange direct sur les contraintes financières auxquelles sont confrontées les communes, s'est déroulée dans un esprit constructif et avec le souci de mieux comprendre les évolutions à venir.

En conclusion, M. Grégory Blanc a indiqué qu'il dispose d'une permanence à Cholet et que lui-même ou ses collaborateurs parlementaires peuvent recevoir les habitants sur rendez-vous. Il a également présenté les dispositifs dont peuvent bénéficier les collectivités et les associations, notamment CIRCé, cellule du Sénat destinée à apporter des informations et des réponses aux collectivités, ainsi que le FDVA (Fonds pour le développement de la Vie Associative), qui peut soutenir le fonctionnement et les projets d'innovation des petites associations.



INAUGURATION

RÉSIDENCE ABBÉ CHAUVEAU

Un projet qui associe logement social, commerce et revitalisation du centre-bourg



Avenue Abbé Chauveau
Vendredi 18 septembre 2026

En 2021, la commune de La Séguinière a fait l'acquisition de deux propriétés mitoyennes situées au cœur du bourg, dans le secteur de la rue du Paradis. Les bâtiments, très dégradés, ne pouvaient être conservés et ont finalement été démolis.

Dès l'origine, la municipalité a souhaité profiter de cette opportunité foncière pour réaliser une opération participant à la revitalisation du centre-bourg. L'objectif était double : permettre la création de logements locatifs sociaux tout en maintenant une activité commerciale en rez-de-chaussée.

Le projet retenu consistait ainsi en la réalisation d'un immeuble comprenant une surface commerciale au rez-de-chaussée et cinq logements locatifs à l'étage.

Un partenariat avec Sèvre Loire Habitat

Pour mener à bien cette opération, la commune s'est associée à Sèvre Loire Habitat, bailleur social du Choletais. Le principe d'un groupement de commandes a été approuvé par le Conseil municipal le 12 décembre 2022.

Ce dispositif permettait de réaliser dans le cadre d'une même opération les cinq logements et le local commercial, avec une coordination commune des études et des travaux.

Il devait également permettre de rechercher des économies d'échelle et de garantir une cohérence architecturale à l'ensemble. Sèvre Loire Habitat a été chargé de la maîtrise d'ouvrage de la partie consacrée aux logements. La commune, quant à elle, a conservé la maîtrise d'ouvrage de la cellule commerciale, destinée à être vendue en VEFA (Vente en l'État Futur d'ACHÈVEMENT).

La société d'architecture BAUMANN a été désignée comme maître d'œuvre en juin 2023.

De gauche à droite

Isabelle LEROY maire de Cholet et présidente de SLH, trois occupants des logements, Guy BARRÉ maire de La Séguinière et Jérémy BENOIST directeur de SLH



5 logements au-dessus d'un commerce

L'opération comprend cinq logements répartis à l'étage :

- 3 logements T2 d'environ 50 m² chacun
- 2 logements T3 d'environ 66 m² chacun
- Au rez-de-chaussée, une surface commerciale de 347 m².

Cette cellule commerciale a été vendue brute de béton en VEFA à M. Vincent BEAUVAIS, pharmacien. Celui-ci a ensuite pris à sa charge la conception et l'aménagement intérieur du local.

L'installation de cette activité constitue un élément important pour le centre-bourg, avec le maintien d'un professionnel de santé à proximité immédiate du cabinet médical.

Un enjeu foncier

Le choix de ce projet répond également à un enjeu foncier.

Les possibilités de construction disponibles dans l'enveloppe urbaine de La Séguinière sont limitées. La commune doit donc saisir les opportunités qui se présentent, notamment lorsqu'elles permettent de réaliser des logements sociaux.



Les deux propriétés acquises en 2021 représentaient environ 700 m² de foncier, dans un emplacement particulièrement bien situé, à proximité des commerces, des services et des équipements du centre-bourg.

La réalisation de logements sur ce site permet ainsi de réutiliser un foncier déjà urbanisé plutôt que de rechercher de nouveaux terrains en périphérie. Cette démarche participe à la densification du tissu urbain et à la limitation de l'artificialisation des sols.

L'opération s'inscrit donc dans une réflexion plus large sur l'évolution du centre-bourg : conserver des habitants à proximité des commerces et des services, favoriser l'activité économique et utiliser au mieux les espaces déjà urbanisés.

Une réponse aux besoins en logements

La réalisation de ces cinq logements participe également à l'effort engagé par la commune en matière de logement locatif social.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) fixe en effet un objectif de 20 % de logements sociaux dans les communes concernées. La Séguinière reste aujourd'hui en dessous de cet objectif et poursuit progressivement la création de nouveaux logements locatifs sociaux.

Le projet de la Résidence Abbé Chauveau vient ainsi compléter les autres opérations engagées dans le centre-bourg et dans l'enveloppe urbaine de la commune.

Au-delà de la seule production de logements, cette opération permet de proposer une offre diversifiée avec des appartements de type T2 et T3, adaptés notamment aux personnes seules, aux couples ou aux petites familles.

Une architecture adaptée au cœur ancien

La localisation du projet, à proximité de l'église, a nécessité une attention particulière sur son intégration architecturale.

Le projet a été soumis aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France en raison de sa covisibilité avec l'église. Le bâtiment devait notamment s'inscrire dans la trame urbaine existante et respecter le caractère du centre-bourg ancien.

Le travail réalisé par l'architecte BAUMANN a conduit à fractionner visuellement la façade.

Les ouvertures ne sont pas systématiquement alignées, leurs formes sont différenciées et les enduits varient selon les parties du bâtiment.

L'objectif est de donner l'impression de plusieurs constructions accolées plutôt que d'un bâtiment unique trop imposant, afin de retrouver le rythme vertical caractéristique des maisons de ville du centre-bourg.

Le choix des matériaux a également évolué au cours des échanges avec les services du patrimoine. La brique, matériau à la fois local et patrimonial, a finalement été privilégiée pour accompagner une écriture architecturale contemporaine.

Un financement presque à l'équilibre

Le coût d'acquisition du foncier, comprenant notamment l'achat des propriétés et leur démolition, s'est élevé à près de 235 000 €. Les participations de Sèvre Loire Habitat et du pharmacien n'ont pas permis de couvrir intégralement cette dépense : le déficit foncier était légèrement supérieur à 75 000 €.

Afin de contribuer à l'équilibre de l'opération, la commune a sollicité Cholet Agglomération. Une subvention de 37 811 € lui a été attribuée dans le cadre du programme d'aide à l'acquisition foncière et immobilière.

Pour la construction de l'ensemble immobilier, l'estimation présentée dans le cadre du projet s'élevait à 1,168 million d'euros TTC, dont 425 400 € TTC pour la pharmacie. Cette enveloppe correspondait au projet de construction de l'ensemble mixte et ne constitue pas, à elle seule, le coût définitif des travaux effectivement réalisés.

Les chiffres de l'opération

Foncier acquis	Environ 700 m ²
Logements locatifs sociaux	5 3 type 2 + 2 type 3
Surface commerciale	347,13 m ²
Coût acquisition foncier et démolition	Près de 235 000 €
Participation de Cholet Agglomération au foncier	37 811 €
Subvention de Cholet Agglomération	10 000 € par logement
Coût prévisionnel de la construction de l'ensemble	1 168 000 € TTC
Part correspondant à la pharmacie	425 400 € TTC



École Privée Notre Dame labellisée éco-école niveau OR

L'école a eu le plaisir d'annoncer fin juin qu'elle avait obtenu le niveau OR du label éco-école !

Cette labellisation est une belle reconnaissance pour un projet porté collectivement par les élèves et l'équipe éducative autour de la thématique : *Alimentation*. Cela permet de mettre en lumière toutes les actions menées pour faire vivre le développement durable au quotidien dans l'établissement scolaire.

Le partenariat avec Emmanuel Rondeau - cuisinier du restaurant scolaire - a notamment permis d'entreprendre un véritable travail autour de ce thème. Les enseignants de l'école le remercient vivement de son engagement à leurs côtés.

Grâce au programme Éco-École déployé par l'association Teragir, il a été possible de mettre en place un projet d'éducation au développement durable avec une méthodologie solide, des ressources pédagogiques adaptées et un accompagnement tout au long de l'année.

Toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle dynamique sont à féliciter !



Rencontre entre un groupe d'élèves
et Emmanuel Rondeau - Responsable du restaurant scolaire

DE LA BRUNIÈRE AUX TRANCHÉES L'HISTOIRE D'UN ENFANT DE LA SÉGUINIÈRE

« *Du feu des tuiles au feu des obus – Henri Durand, une gueule cassée des Mauges* » : c'est le titre de l'ouvrage que vient de publier Pascal Godineau, descendant d'Henri Durand, né à la Brunière le 22 octobre 1894.

Passionné de généalogie, l'auteur s'est longtemps interrogé sur la manière de donner vie aux noms et aux dates qui composent un arbre familial. Il a ainsi choisi de partir sur les traces de l'un de ses ancêtres, un homme qu'il a eu la chance de connaître et dont le destin, sans être celui d'un grand personnage de l'Histoire, témoigne de celui de toute une génération.

Né dans une famille qui exploitait une ferme et travaillait également à la tuilerie de la Brunière à La Séguinière, Henri Durand voit son existence bouleversée par la Première Guerre mondiale.

Incorporé en septembre 1914 au 167^e régiment d'infanterie, il combat notamment en Lorraine, au Bois-le-Prêtre. Le 31 mars 1915, alors âgé de seulement 20 ans, il est grièvement blessé lors d'une attaque et perd l'usage de son œil droit. Comme des milliers d'autres soldats, il devient l'une des « gueules cassées » de la Grande Guerre.

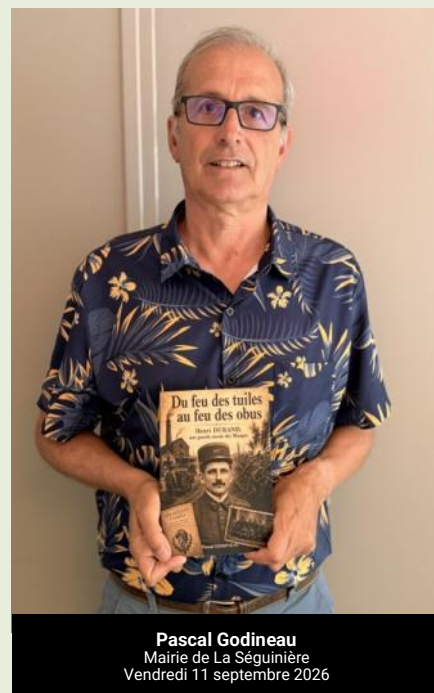
À partir des archives militaires et familiales, de photographies, de documents et de souvenirs transmis au fil des générations, Pascal Godineau reconstitue le parcours de cet homme : son enfance à La Séguinière, la tuilerie familiale, les années de guerre, sa blessure et son retour dans les Mauges, puis la lente reconstruction d'une vie de cultivateur et de métayer, son mariage et sa vie de famille.

L'histoire se poursuit également à travers ses enfants, confrontés à leur tour aux bouleversements et aux épreuves du XX^e siècle.

Au-delà du récit familial, l'ouvrage offre ainsi le portrait d'un homme ordinaire dont la vie permet de mieux comprendre ce que furent les conséquences de la Grande Guerre pour tant de familles françaises. Henri Durand est décédé en 1983. Son petit-fils Pascal, qui avait alors 21 ans, conserve le souvenir de ce « grand-père à la pipe », dont le visage marqué par la guerre faisait partie de son enfance.

À travers ce livre, c'est donc une page de l'histoire de la commune qui revit, celle d'un enfant de la Brunière devenu soldat, puis revenu vivre et travailler dans les Mauges.

« *Du feu des tuiles au feu des obus – Henri DURAND, une gueule cassée des Mauges* », 200 pages - 35 €, est disponible en impression à la demande aux éditions TheBookEdition.



Pascal Godineau
Mairie de La Séguinière
Vendredi 11 septembre 2026

Prévenir les actes de malveillance

les bons réflexes à adopter



L'ADMR du Choletais, désormais regroupée avec l'ADMR de Sèvremoine, a organisé le jeudi 10 septembre, à l'Espace Prévert, une réunion d'information consacrée à la prévention des actes de malveillance. La Séguinière a été choisie pour accueillir cette rencontre en raison de sa position centrale au sein du territoire couvert par l'association.

Une bonne cinquantaine de personnes ont participé à cette rencontre de deux heures, qui a particulièrement intéressé les seniors.

Si les tentatives d'escroquerie peuvent concerner chacun d'entre nous, les personnes âgées constituent parfois une cible privilégiée. Les modes opératoires sont nombreux : démarchage à domicile, appels téléphoniques, courriels frauduleux, usurpation d'identité ou encore intervention de personnes se présentant comme des agents municipaux, des artisans ou des professionnels divers. Les malfaiteurs peuvent également utiliser des stratagèmes destinés à détourner l'attention de leur victime afin de commettre un vol.

Après le mot d'accueil de Marie-Paule Gourdon, ancienne présidente de l'ADMR du Choletais, la réunion a été animée par l'adjudante Carmen Sery, de la Maison de protection des familles de la gendarmerie. Son intervention s'inscrivait dans le cadre de la Brigade des aînés, un service de prévention de la Gendarmerie nationale, notamment développé par le groupement de gendarmerie du Maine-et-Loire. Cette brigade intervient auprès des seniors, des associations, des CCAS et des collectivités afin de les informer sur les risques auxquels ils peuvent être confrontés et de leur donner les moyens de mieux se protéger.

L'adjudante Carmen Sery, qui intervient dans le département depuis 2023 dans le cadre de ces actions de prévention, a abordé plusieurs thématiques : la lutte contre la

maltraitance, la sécurité au domicile, les vols à la fausse qualité, les fraudes à la carte bancaire et les dangers liés à internet. À domicile, quelques réflexes simples permettent déjà de limiter les risques : toujours verrouiller ses portes, même lorsque l'on se trouve dans son jardin, ne pas laisser ses clés dans des endroits facilement accessibles comme une boîte aux lettres, un pot de fleurs ou sous un paillason, et ne pas laisser entrer une personne inconnue sans avoir vérifié son identité. Les objets de valeur doivent également être conservés dans des lieux sûrs. Il est conseillé de garder les factures et, lorsque cela est possible, de photographier les biens de valeur afin de faciliter les démarches en cas de vol.

En cas de comportement suspect, de tentative d'intrusion ou de sentiment d'insécurité, le conseil est simple : ne pas prendre de risque et contacter la gendarmerie en composant le 17.

La rencontre s'est achevée par la présentation de « Filien », le service de téléassistance de l'ADMR. Grâce à un simple appui sur un émetteur, une personne peut être mise en relation avec un centre d'écoute disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Ce dispositif permet de déclencher rapidement une assistance en cas de chute, de malaise ou d'agression, mais constitue également une réponse rassurante face à une situation d'inquiétude ou d'insécurité.

Les conseils de la Brigade des aînés

Verrouillez vos portes, même lorsque vous êtes chez vous ou dans votre jardin.

N'ouvrez pas à un inconnu et vérifiez toujours l'identité des personnes qui se présentent à votre domicile.

Ne cachez pas vos clés sous le paillason, dans un pot de fleurs ou dans la boîte aux lettres.

Ne communiquez jamais vos codes bancaires ou identifiants par téléphone, par mail ou sur internet.

En cas de doute, ne prenez aucun risque : refusez l'accès à votre domicile et appelez le 17 si la situation vous paraît suspecte.

Parlez-en à vos proches : face à une tentative d'arnaque, ne restez pas seul et demandez conseil.

LES AVENTURES DE SUZETTE

ou la chronique du CLIC

Mois d'octobre 2026

Suzette s'affaire comme à son habitude pour préparer le goûter. Aujourd'hui, elle a opté pour un cake aux fruits et un thé. Elle attend avec impatience Monique et Thérèse.



À peine arrivées, les salutations terminées, Monique remarque l'air enthousiaste de Suzette :

« Dis donc, tu as l'air en forme aujourd'hui, qu'est-ce qui t'arrive ? » Suzette sourit : « Figurez-vous que la semaine dernière, je suis allée voir quelque chose d'assez original... une caravane installée sur la place de l'église ! »

Intriguée, Thérèse s'assoit : « Une caravane ? Pour faire du tourisme ? »

« Pas du tout ! » répond Suzette en riant. « C'est la caravane LISA, un Lieu d'Information pour les Seniors de l'Agglomération. Elle passe de commune en commune pour répondre à toutes nos questions du quotidien. »

Les deux amies échangent un regard curieux. Suzette poursuit :

« À l'intérieur, j'ai été accueillie par un monsieur très gentil qui m'a expliqué plein de choses. On peut poser des questions sur les démarches administratives, les aides, la santé, le numérique... même sur les loisirs ou les vacances pour seniors ! Il m'a également orientée vers le CLIC afin d'avoir un soutien et des réponses adaptées à mes besoins ». Monique demande alors : « Mais au fait, quelle différence y a-t-il entre cette caravane et le CLIC ? »

Suzette réfléchit un instant avant de répondre : « La caravane LISA, c'est surtout un service mobile de proximité. Elle vient directement dans les communes pour informer les habitants et créer un premier contact. Le CLIC, lui, est un lieu plus permanent où l'on peut bénéficier d'une évaluation plus approfondie selon sa situation : aides à domicile et financière, soutien aux proches aidants. Finalement, la caravane informe et oriente vers les dispositifs, tandis que le CLIC accompagne les personnes dans la durée. »

Thérèse ajoute en souriant : « Comme quoi, on en apprend à tout âge ! »

Les trois amies commencent leur partie de Scrabble, mais la discussion continue entre deux mots posés.

« Elle revient bientôt ? » demande Monique.

« Oui, elle continue sa tournée dans les communes et repassera sûrement ». ...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans un prochain numéro.



CLIC IGEAC
Centre Local d'Information
et de Coordination

Pôle social - 24 avenue Maudet - Cholet
Réception sur rendez-vous
Tél : 02.41.30.26.34
clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

44^e Randonnée du Bouchot

Rendez-vous le dimanche 8 novembre



Le Séguinière Vélo Sport donne rendez-vous aux amateurs de randonnée le dimanche 8 novembre 2026 pour la 44^e édition de la Randonnée du Bouchot. Au programme, plusieurs circuits à parcourir à vélo ou à pied, avec cette année encore quelques nouveautés.

Bords de Moine
Dimanche 9 novembre 2025
(Photo archives SVS)

Du nouveau pour les deux roues

Pour cette édition 2026, un circuit Gravel de 60 km est proposé. Avec ravitaillement et trace GPX, il permettra aux participants de profiter d'une sortie en autonomie, dans le véritable esprit Gravel. L'inscription préalable sur HelloAsso est obligatoire.

Les circuits VTT évoluent également. Ils emprunteront notamment le Pont Larousse, pour rejoindre Saint-Christophe. L'ouverture exceptionnelle de cette piste pour la journée du 8 novembre est rendue possible grâce à l'accord des propriétaires.

Les cyclistes pourront également choisir entre plusieurs parcours cyclos de 28 à 68 km et des circuits VTT de 23, 33, 42 à 48 km.

Les bords de Moine à l'honneur

Les marcheurs ne seront pas en reste avec cinq circuits pédestres de 7, 9, 14, 17 et 20 km. Le parcours de 7 km, accessible aux poussettes, permettra au plus grand nombre de participer.

Les bords de Moine seront au cœur des parcours proposés. Certains chemins ne sont ouverts qu'à cette occasion, grâce à l'autorisation exceptionnelle des agriculteurs et propriétaires. Une manière de découvrir des chemins habituellement peu accessibles au public.

Un accompagnement musical

Autre nouveauté cette année : un accompagnement musical de 11h30 à 13h30 avec les Zazous.

Ce duo revisite l'esprit guinguette avec une énergie frénétique et un sens du burlesque. Au chant et à la manivelle, Mlle Agathe, chanteuse zazouesque, sera accompagnée de Casimir, son musicien chanteur abraca-dabrantesque.

Inscriptions et repas à l'arrivée

Les inscriptions se feront à la salle de Coubertin, le samedi 7 novembre de 17h à 18h et le dimanche 8 novembre de 8h à 10h.

Il est également possible de s'inscrire sur HelloAsso en scannant le QR Code, jusqu'au samedi 31 octobre.



Le tarif est fixé à 7 €, avec un tarif de 4 € pour les moins de 12 ans.

À leur retour, les participants pourront compter sur les bénévoles du Séguinière Vélo Sport pour leur servir le traditionnel boudin-mogettes, fromage, pomme, boisson.

Et pour celles et ceux qui apprécient moins le boudin, notamment les plus jeunes, des sandwicks sont également prévus ! Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter tout incident avec le bétail susceptible de se trouver dans les pâtures à proximité des parcours, les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis.

Le président du Séguinière Vélo Sport, Lionel Morin, remercie la municipalité pour son soutien, ainsi que les agriculteurs et propriétaires qui autorisent le passage sur leurs terrains, les partenaires, les chasseurs, les associations sportives utilisatrices habituelles de la salle de Coubertin et l'ensemble des bénévoles qui contribuent à la réussite de cette manifestation.

Renseignements
svs.cyclovtt@gmail.com

À retenir

Dimanche 8 novembre 2026
Salle de Coubertin

5 circuits pédestres, circuits VTT, cyclos et Gravel au programme.

Inscription : 7 €
(4 € pour les moins de 12 ans).

Pré-inscription sur HelloAsso jusqu'au 31 octobre.

Les Zazous en musique de 11h30 à 13h30 !

Saint-Louis Basket

Une nouvelle saison pleine d'ambitions

C'est à l'Autre Uzine à Cholet que les équipes fanions de la Saint-Louis Basket ont officiellement lancé leur saison lors d'une matinée de présentation.

Le club de La Séguinière aborde cette nouvelle année avec une énergie renouvelée, portée par ses 309 licenciés répartis en 32 équipes.

Après une saison dernière historique où le club comptait ses deux équipes au niveau national, la configuration évolue cette année :

Séniors Masculins (Nationale 3) : Après un démarrage déjà effectif, les gars affichent clairement l'ambition de jouer le haut de tableau. Pour renforcer le groupe, le club se réjouit de l'arrivée de Simon Pasquier (en provenance de Chambretaud).

Séniors Féminines (Pré-Nationale) : Après leur passage en NF3 l'an passé, les filles ont débuté leur championnat le week-end du 20 septembre à Rezé. L'objectif cette saison est clair : réapprendre à gagner et surtout prendre un maximum de plaisir sur le terrain. Le groupe se reconstruit et accueille trois recrues : Cléa Baudouin, Ange Kouhizoura et Charlotte Chiron.

La Saint-Louis continue de structurer son avenir. L'entente en CTC (Coopérative Territoriale de Club) avec la Jeune France de Cholet se poursuit afin de maintenir les jeunes sur les niveaux régionaux.

De plus, un plan de formation innovant est mis en place avec une entreprise extérieure. Destiné à accompagner les jeunes arbitres et éducateurs, il s'articule autour de 5 piliers clés : la gestion des émotions, l'assertivité, le développement de l'intelligence collective, le leadership du coach et la communication sous pression.

Pour encadrer cette structure, le club s'appuie sur un staff solide : Pascal Baudry (Responsable Technique du club), épaulé par Noah Lépine (alternant en diplôme de Technicien Territorial de Basketball) et Lucas Chupin (stagiaire STAPS en Licence d'entraînement sportif).

Côté coulisses, le bureau se réorganise avec 8 commissions actives et 3 responsables dédiés à l'animation pour faire vibrer le club. À vos agendas ! Plusieurs grands rendez-vous animeront la Salle de l'Arceau dans les prochains mois :

- **Samedi 10 octobre : Le traditionnel week-end Octobre Rose**
- **Vendredi 18 décembre : Concours de palets.**
- **Vendredi 22 janvier : Le grand projet de l'année, une soirée Stand Up inédite !**
- **Vendredi 26 février : Concours de belote.**

Le président et l'ensemble du bureau remercient chaleureusement les bénévoles, les partenaires et la municipalité pour leur soutien constant.

TENNIS DE TABLE

Tournoi de palets (en laiton)

Le Club de La Séguinière Tennis de Table organise le vendredi 30 octobre 2026 à la Salle Pierre de Coubertin un tournoi de palets en laiton. Les inscriptions débuteront à 19h30 et les parties à 20h30.

Le tarif est de 16 € par doublette, pour les 5 parties et toutes les équipes seront récompensées.

Les équipes doivent apporter leurs palets !
Inscription au 06 73 37 43 79.

CONFÉRENCE DES FINANCEURS

Soins socioesthétiques

Dans le cadre de la Conférence des financeurs, portée par le CCAS et la mairie avec le concours du Département de Maine-et-Loire, deux séances de socioesthétique sont proposées gratuitement aux personnes de 60 ans et plus à l'Espace Roger Dronneau :

Soins des mains et pose de vernis

Vendredi 6 novembre à 14h00

Durée : 1h30

Conseils en maquillage

Vendredi 20 novembre à 14h00

Durée : 1h30

AMITIÉ SANDOGO

Concert Caritatif

L'association Amitié Sandogo-La Séguinière vous invite à un concert caritatif avec la participation des ensembles Expression, chœur d'hommes du Choletais, et Hissez Haut, chœur de chants marins de Cholet - ORPAC.

Le concert aura lieu le **dimanche 8 novembre à 15h00**, à l'église de La Séguinière.

Entrée libre. Une quête sera organisée entre les deux prestations.

Les bénéfices seront destinés à soutenir les habitants du village de Sandogo, au Burkina Faso.

COMITÉ DES FÊTES

Soirée les années 80 à nos jours

Le comité des fêtes organise une soirée festive à la salle des fêtes le **samedi 21 novembre 2026 à partir de 21h00**.

L'animation sera assurée par DJU Loc/Anim sur le thème « les années 80 à nos jours ». L'entrée est à 10 €.

CHRISTOPHESÉGUINIÈRE

Bal du foot

Le Club de foot organise sa soirée annuelle à l'espace Galerne de La Romagne le **samedi 28 novembre 2026 à partir de 19h00**.

Le thème de cette soirée comprenant repas assis élaboré par Ronan Traiteur et soirée dansante est la Féria. La soirée sera animée par DJ FREDD C. Un apéritif offert.

L'entrée est à 30 €.

Réservations au 06 79 29 76 80 ou animation@footchristopheseguiniere.fr.

CLUB TAROT

Reprise de l'activité

Les membres du club Tarot reprennent à partir du **vendredi 9 octobre à 14h00**.

Ils invitent toutes les personnes intéressées à les rejoindre tous les vendredis après-midi des semaines paires à la **Salle Roger Dronneau**.



Équipes Fanions
Samedi 12 septembre 2026
L'Autre Uzine - Cholet

Le feu d'artifice de l'été s'invite en automne !

Vous l'attendiez avec impatience le 13 juillet dernier, mais la météo en avait décidé autrement...

Qu'à cela ne tienne, le Comité des Fêtes et l'artificier n'ont pas dit leur dernier mot ! Pour illuminer vos yeux et réchauffer l'ambiance, le grand feu d'artifice est officiellement reporté au **samedi 7 novembre au stade Pierre de Coubertin**.

Quoi de mieux pour lancer un grand week-end festif à La Séguinière, juste la veille de la célèbre randonnée du Bouchot ?

Pour prolonger la convivialité et patienter au chaud, les organisateurs vous accueillent dès la fin d'après-midi, à partir de **18h00**, au boulodrome avec une buvette-restauration.

Le coup d'envoi du spectacle pyrotechnique sera donné aux alentours de **20h00**.

Venir admirer un feu d'artifice en novembre est une occasion rare et insolite : venez nombreux en famille ou entre amis pour partager ce moment magique et chaleureux !



Amitié Sandogo La Séguinière

L'association Amitié Sandogo a fait sa rentrée avec une participation active de ses membres. Réunis début septembre, une vingtaine de bénévoles ont échangé sur les actions à poursuivre au bénéfice du petit village du Burkina Faso et sur les rendez-vous solidaires à venir à La Séguinière.

Une nouvelle aide pour le village de Sandogo

Après avoir soutenu l'an dernier une formation destinée aux femmes dans le domaine du tissage, l'association a décidé cette année d'accompagner le Comité villageois de développement (CVD) dans le lancement d'un élevage de moutons.

Le projet prévoit la mise en place d'un microcrédit portant sur 10 moutons. Deux animaux seront confiés à chaque éleveur bénéficiaire. Après une année d'élevage et la vente des agneaux, celui-ci devra rembourser le CVD, permettant ainsi de financer à son tour un autre éleveur. Un dispositif encadré par une charte signée entre l'association Sandogo, le CVD et l'animateur local Roland Bationo, chargé du suivi sur place.

Cette aide, jugée adaptée aux conditions climatiques et aux besoins exprimés par les habitants, a été adoptée à l'unanimité.

Des finances qui reposent sur la mobilisation des bénévoles

L'association doit toutefois composer avec un budget en baisse, notamment en raison de l'absence de récolte de pommes de terre. La subvention de 1 000 € versée par la commune constitue donc un soutien particulièrement apprécié.

La vente du jus de pommes produit par l'association reste plus modeste à La Séguinière, mais connaît un réel succès sur la côte vendéenne durant l'été. Présent sur le marché d'Angles en juillet et août, le jus « bio » de Sandogo séduit les vacanciers et certains clients passent même régulièrement commande.

Des rendez-vous solidaires à La Séguinière

La fin de l'année sera également bien remplie avec la traditionnelle fabrication du jus de pommes, mais aussi plusieurs actions menées localement.

Dans le cadre du parcours écocitoyen municipal, sept bénévoles participeront notamment à l'animation « Bricolages pour Noël », proposée aux élèves de CM2 des deux écoles. Cette action s'inscrit dans le thème de la solidarité.

Les créations réalisées seront ensuite vendues au profit des écoles du village de Sandogo. Les élèves pourront également poursuivre leur parcours grâce au nouveau passeport écocitoyen et aux actions proposées tout au long de l'année.

Autre nouveauté cette année : l'association organisera un concert solidaire, avec la participation de deux chorales, le dimanche 8 novembre à 15h00, dans l'église de La Séguinière.

Enfin, l'association sera présente au Marché de Noël, le dimanche 6 décembre, aux côtés des associations et artisans locaux. Les élèves participeront à la vente de leurs créations au profit des écoles de Sandogo, accompagnés par les bénévoles de l'association.



Salle de la Garenne
Lundi 7 septembre 2026

SAISON CULTURELLE Les manifestations à venir

CINÉMA

Deux soirées en octobre

Les vacances de la Toussaint seront l'occasion de retrouver le cinéma à l'Espace Prévert. **Deux séances sont programmées les mercredis 21 et 28 octobre à 20h00.**

Pour la première soirée, les spectateurs pourront découvrir Elio, le dernier film d'animation des studios Pixar Disney. Ce film raconte les aventures d'Elio, un garçon de 11 ans passionné par l'espace qui, à la suite d'un incroyable malentendu, se retrouve pris pour l'ambassadeur de la Terre auprès d'une organisation intergalactique. Une aventure pleine d'humour, d'imagination et de tendresse, à partager en famille.

Pour la seconde, place à Dragons, le spectaculaire film d'aventure en prises de vues réelles (live-action) sorti en 2025. On y suit le jeune et frêle Harold sur l'île viking de Beurk, où son peuple mène une guerre historique contre les créatures ailées. Contre toute attente, il va se lier d'amitié avec une Furie Nocturne blessée, le légendaire Krokmu, et tenter de prouver aux siens qu'une coexistence pacifique est possible. Un grand moment d'action, d'émotion et d'héroïsme.

CONCERT SOLIDAIRE

au profit des femmes de Sandogo

Le **dimanche 8 novembre à 15h00**, la musique sera au service de la solidarité avec un concert caritatif à l'église Notre-Dame de l'Assomption, organisé au profit des femmes du petit village du Burkina Faso. Deux formations vocales se retrouveront pour l'occasion : le chœur d'hommes de chants marins Hissez Haut (de l'ORPAC), et le chœur d'hommes du Choletais Expression.

LES ZYGOMATICS

de retour sur scène

C'est devenu l'un des grands rendez-vous de l'automne à La Séguinière ! **Du 13 au 29 novembre**, la troupe locale des Zygomatics retrouvera la scène de l'Espace Prévert avec une nouvelle comédie « Mon meilleur copain », d'Éric Assous (voir les dates de représentation en page 14 du bulletin du mois de septembre).

SOIRÉE DISCO

pour retrouver les années 80

Le **samedi 21 novembre**, place à la fête avec une soirée Disco des années 80 organisée par le Comité des fêtes. Boules à facettes, musique et ambiance rétro seront au rendez-vous. Les modalités de réservation seront communiquées prochainement par le Comité des fêtes et sur les réseaux sociaux de la commune.

CSI Ocsigène

MÔM'EN POUR SOI : 1 AN DE Garderie SOLIDAIRE



Espace Prévét - La Séguinière - le 15 septembre 2026

Au centre de la photo, M. Nicolas Dufaud, sous-préfet de Cholet, assistait à la cérémonie aux côtés des représentants des communes, de la CAF, de la MSA et du CSI.

Depuis octobre 2025, le CSI Ocsigène propose aux familles du territoire « Môm'en pour soi », une garderie solidaire destinée à offrir aux parents un temps de répit tout en proposant aux enfants un accueil adapté et bienveillant.

Mis en place dans le cadre d'une expérimentation soutenue notamment par la CAF, la MSA, la Région Pays de la Loire et l'État, ce dispositif répond à un besoin identifié auprès des familles, notamment celles qui rencontrent des difficultés pour faire garder leurs enfants en soirée. L'accueil, organisé un vendredi soir sur deux, en alternance entre La Séguinière et Saint-Léger-sous-Cholet, associe professionnels de l'enfance et de l'animation, bénévoles et parents.

Un an après son lancement, le bilan présenté à l'occasion de cet anniversaire confirme que le dispositif a rapidement trouvé son public. Les familles ont répondu présentes et les échanges recueillis montrent l'intérêt de cette solution de garde ponctuelle, mais aussi du temps de répit qu'elle permet aux parents.

Pour la commune de La Séguinière, cette initiative illustre pleinement le rôle que peut jouer le CSI Ocsigène à l'échelle du territoire. « *Ce projet montre toute l'utilité d'un centre socioculturel intercommunal : être à l'écoute des habitants, faire émerger des réponses à des besoins qui n'ont pas nécessairement été identifiés par les communes et construire des projets qui dépassent les frontières communales. Môm'en pour soi coche, si je puis dire, toutes ces cases* », souligne le maire.

La commune s'est engagée dès le départ aux côtés du CSI. Par délibération du 11 juin 2025, le conseil municipal a ainsi approuvé à l'unanimité la mise à disposition gratuite de la Maison de l'Enfance de La Séguinière, un vendredi soir tous les deux mois, pour permettre l'accueil des enfants dans le cadre de la garderie solidaire.

Au-delà du service rendu aux familles, cette action contribue également à enrichir la « carte de visite » du territoire et à montrer ce que peuvent produire une association, des bénévoles, des professionnels et des collectivités lorsqu'ils travaillent ensemble.

Cette première année constitue toutefois aussi une invitation à réfléchir dès maintenant à la pérennité du dispositif. Les financements qui accompagnent une expérimentation ou son lancement ne sont pas nécessairement durables. La question du modèle économique devra donc être anticipée afin que le service puisse s'inscrire dans la durée sans créer une attente qui ne pourrait plus être satisfaite demain.

« La réussite de cette première année est une bonne nouvelle. Il faut maintenant continuer à faire vivre le dispositif, tout en veillant à ce que son équilibre économique puisse être assuré dans le temps. C'est à cette condition que l'on pourra répondre durablement aux besoins des familles », rappelle le maire.

La commune remercie le CSI Ocsigène, ses professionnels, ses bénévoles et les familles qui participent à cette initiative, ainsi que la CAF, la MSA, la Région et les services de l'État pour leur accompagnement.

Pour les prochaines dates (9 octobre, 6 novembre et 4 décembre), les inscriptions se font auprès du CSI jusqu'au mercredi précédent chaque date. Vous pouvez vous inscrire : par téléphone au 02 41 56 46 94 ou par mail à petite.enfance@ocsigene.fr

Bibliothèque « Mille Pages »

Des polars tout près de chez nous !

La bibliothèque vous invite à découvrir les polars régionaux de l'éditeur La Geste, à travers la collection « Geste Noir », qui fait la part belle aux intrigues ancrées dans nos territoires. L'occasion idéale de partir à la découverte d'enquêtes qui se déroulent à Nantes, Angers, Saumur ou plus largement en Anjou et dans l'Ouest de la France. Des histoires où le patrimoine et les lieux que nous connaissons deviennent le décor de mystérieux crimes...

À découvrir à la bibliothèque de La Séguinière :

Meurtres au château de Nantes – Le cœur d'Anne saigne, Élie Durel, La Geste, 2025

Au lendemain d'une manifestation à Nantes, la statue d'Anne de Bretagne, devant le château, est retrouvée souillée de sang. Puis, à l'occasion d'Halloween, un cœur factice et bientôt un cœur humain sont déposés sur la grille du puits du château. Entre histoire de Bretagne, figure de Gilles de Rais et enquête contemporaine, Élie Durel nous entraîne dans un suspense au cœur du patrimoine nantais.

Enquêtes en Anjou – Révélation, Delphine Bilien, La Geste, 2025

Pour cette nouvelle enquête, Axelle Berthelin doit faire face à une affaire particulièrement délicate : Pierre Beaumont, frère d'un sénateur influent, est retrouvé empoisonné. Alors que de nouveaux indices apparaissent sur la mort de Sonia, une amie d'Axelle, mensonges et trahisons se multiplient.



Cholet Marron ! – Gino Blandin, Geste, 2021

Julie Lantilly, journaliste saumuroise, arrive à Cholet pour remplacer une collègue décédée dans un accident de voiture. Mais, pendant le carnaval, un inconnu lui révèle que la victime n'aurait jamais dû se trouver sur le lieu de l'acci-

dent. Julie commence alors à enquêter : cet accident pourrait-il être en réalité un meurtre ?

Des romans à réserver dès maintenant à la bibliothèque de La Séguinière !

À emprunter également dans notre réseau e-changes :

- Meurtres en Vendée / Bernard Pailhès
- Meurtre au Cadre noir / Gino Blandin
- Amour, Loire et cruauté / J-Noël Delétang
- Saumur sans mesure / Gino Blandin
- Meurtres en bords de Loire / François Salesse
- Micmac au Bioparc / Gino Blandin
- Crimes en Anjou / Delphine Bilien

Horaires d'ouverture
le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

Les anciennes dalles funéraires du cimetière

En 1878, dans son dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire, Célestin Port note pour La Séguinière : « Le cimetière, situé à l'ouest du bourg, conserve la tombe du curé Buchet et plusieurs vieilles tombes dont deux en dos-d'âne, avec croix saillante en pierre au sommet, XIV-XV^e. Dans le chemin se rencontre une dalle tumulaire d'un autre curé sans doute, sculptée d'une croix pattée et d'un livre. »



Face plane gravée du bloc
en dos d'âne
Entrée de la maison d'accueil

Il indique également que ces tombes d'un aspect particulier se retrouvent à Villedieu-la-Blouère et à Mortagne-sur-Sèvre. Certaines de ces pierres tombales pouvaient se trouver, à l'origine, dans l'ancien cimetière qui jouxtait l'église.

Nous trouvons les dernières traces d'inhumations « dans le cimetière de l'église », sur les registres paroissiaux, en août et septembre 1677 (registres paroissiaux de La Séguinière aux archives départementales du Maine-et-Loire). Cependant, le nouveau cimetière, près de la chapelle de La Madeleine, aujourd'hui La chapelle de Toute-Patience, est déjà en activité depuis un certain temps (il est cité lors d'une visite décanale de 1654).

Sur plusieurs dalles sont représentées des croix pattées. Ce symbole religieux est présent sur de nombreuses tombes datées du Moyen-Âge. Il est un peu trop souvent relié aux templiers dont l'ordre est supprimé par le pape Clément V en 1312 et leurs biens transférés aux hospitaliers. Il n'y a jamais eu de commanderie templière à La Séguinière. Cependant quelques fermes de la paroisse devaient des redevances au temple de Villedieu-la-Blouère (Lavau, le petit Chastellé).

Les destinataires de ces dalles sont difficiles à définir. Sur ces pierres, la croix est parfois associée à une épée, un livre ou un outil, définissant le rôle du défunt dans la société. Sur nos pierres locales, les gravures sont très abimées et ne permettent plus de faire ces distinctions.



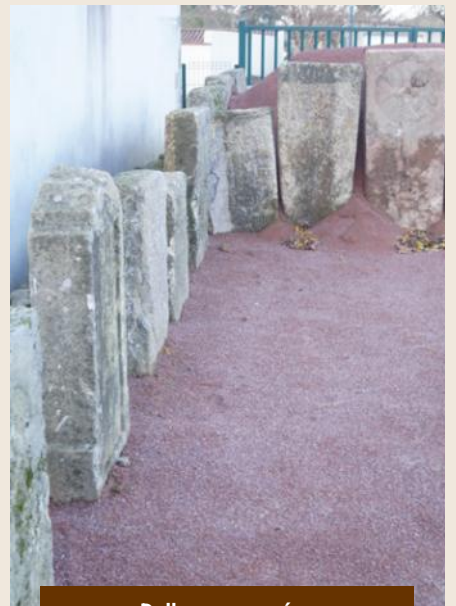
Le fait de matérialiser une sépulture par un monument funéraire rend celle-ci visible et nominative.

Elle offre une trace durable à la communauté des chrétiens. A cette époque, le commun des mortels n'a pas les moyens d'un tel monument. Les destinataires sont des chevaliers, des ecclésiastiques ou des artisans. Pour les nobles et certaines familles aisées qui achetaient un emplacement, les inhumations avaient lieu dans l'église et même dans la chapelle de la Madeleine.

Nous trouvons encore quelques inhumations dans ces lieux au début du XVIII^e siècle. Un édit de 1776 interdit les inhumations dans les églises pour des raisons de salubrité.

Au fil des siècles, les dalles de cimetière ont souvent été réemployées. M. Gaillard fait un inventaire de celles-ci en 1988 et indique même que certaines sont cachées, rue de la Paix, servant de remblai pour les égouts.

Deux dalles sont présentes à l'entrée de la maison d'accueil et les autres dalles se trouvent près de la chapelle de Toute-Patience, dressées autour de l'ossuaire.



Dalles conservées
Près de la Chapelle de Toute-Patience



LA DALLE FUNÉRAIRE du curé Buchet

Quelques dalles, longtemps stockées aux ateliers municipaux, ont servi pour la rénovation du vieux pont par l'association Histoire et Patrimoine de La Séguinière en 2014.

La dalle du curé Buchet a alors été malencontreusement tronçonnée, mais scellée au parapet du pont, elle garde aujourd'hui la mémoire de celui qui fut curé de La Séguinière, réfractaire, pendant la période trouble des guerres de Vendée.